

ENQUÊTE

SUR LA CRÉATION D'UN
TRANSPORT À LA DEMANDE
DANS LE **TRIÈVES**



BALCON EST



MONESTIER-DE-CLERMONT

Direction territoriale du Trièves

Maison du Conseil général

Rue du Docteur Senebier - BP 8 - 38710 Mens - Tél. 04 76 34 77 77

Mens, le 3 janvier 2013

Madame, Monsieur

Soucieux de faciliter les déplacements des Iséroises et des Isérois, le Conseil général étudie la possibilité de création d'un Transport à la demande dans le Trièves.

Ce nouveau service ne pourra toutefois être mis en place que si le nombre d'utilisateurs réguliers est suffisant. Afin de recenser les besoins, la Direction territoriale du Trièves réalise une enquête.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire* à remplir et à nous retourner avant le 31 janvier 2013, sous enveloppe T, si vous pensez être concerné(e) par le Transport à la demande.

Vous pouvez également déposer vos questionnaires dans votre mairie.

Merci d'avoir consacré quelques minutes à la lecture de ces documents.

Qu'est-ce que le Transport à la demande (TAD) ?

► **Un service de transport qui fonctionne sur réservation téléphonique.**

Un simple appel permet de réserver autant de voyages que souhaités sur une période de 15 jours. La réservation doit se faire au plus tard la veille du trajet avant 12h.

► **A partir d'un trajet prédéfini,**

les arrêts intermédiaires sont desservis en fonction de la demande des usagers. Les horaires d'arrivée peuvent donc varier de quelques minutes en fonction du nombre de voyageurs et d'arrêts.

► **Le prix d'un voyage**

serait de 3€20 en moyenne.

Il est également possible de prendre un abonnement pour bénéficier de réductions sur le plein tarif.

► **Le TAD concernerait**

les communes de Gresse-en-Vercors, Saint-Guillaume, Saint-Andéol, Château-Bernard, Saint-Paul-lès-Monestier et Monestier-de-Clermont.

* Vous disposez dans ce courrier de 2 questionnaires par foyer. Si d'autres personnes de votre foyer sont intéressées par le TAD, des questionnaires supplémentaires sont disponibles dans votre commune.